



le 15 mai 2017

BERNARD BOURRIER, PRÉSIDENT DU MÉTIER CONTRÔLE TECHNIQUE

Au terme de l'Assemblée Générale du contrôle technique qui s'est tenue vendredi 12 mai, Bernard Bourrier, membre du collège Réseaux, a été désigné Président national du contrôle technique pour un ticket de 4 ans avec son Vice-Président, Jacques Guillermin, issu du collège Centres.

Président Directeur Général du réseau Autovision, Bernard Bourrier prend ainsi la présidence d'un métier qui connaît de nombreux changements et devra relever d'importants défis dans les années à venir. Désigné pour deux ans parmi les membres du collège « Réseaux », il laissera en 2019 la présidence à Jacques Guillermin, élu par les membres du collège « Centres » et actuel Président contrôle technique de la région Auvergne-Rhône-Alpes.

Cette présidence de quatre années en deux fois deux ans, permet une représentation équilibrée des réseaux et des centres de contrôle technique, qu'ils soient indépendants ou affiliés.

Dans un contexte de transformations profondes des habitudes de mobilité, mais aussi de vieillissement du parc et de pouvoir d'achat en berne, la nouvelle équipe concentrera ses efforts sur la nécessaire revalorisation du contrôle technique.

Outil public à disposition de l'État, il est en effet un axe essentiel de la sécurité routière et de la préservation de l'environnement. Mieux utilisé, il permettrait également de protéger les ménages les moins favorisés en privilégiant un entretien régulier.

Le Président et son équipe auront par ailleurs pour mission de protéger cette profession soumise d'un côté, aux obligations d'une activité réglementée mais qui, paradoxalement, doit faire face à des plateformes de mise en relation aux pratiques agressives et à des actes de concurrence déloyale.

> À propos du CNPA

Le Conseil National des Professions de l'Automobile représente la 5^{ème} branche économique de France avec 140 000 entreprises de proximité et 400 000 emplois non délocalisables. Le CNPA défend l'intérêt général des services de l'automobile en animant une dynamique de filière et en développant une approche prospective sur des thèmes communs à tous les métiers de la mobilité tels que l'activité économique, l'emploi, les nouvelles technologies, le développement durable ou encore l'économie circulaire.